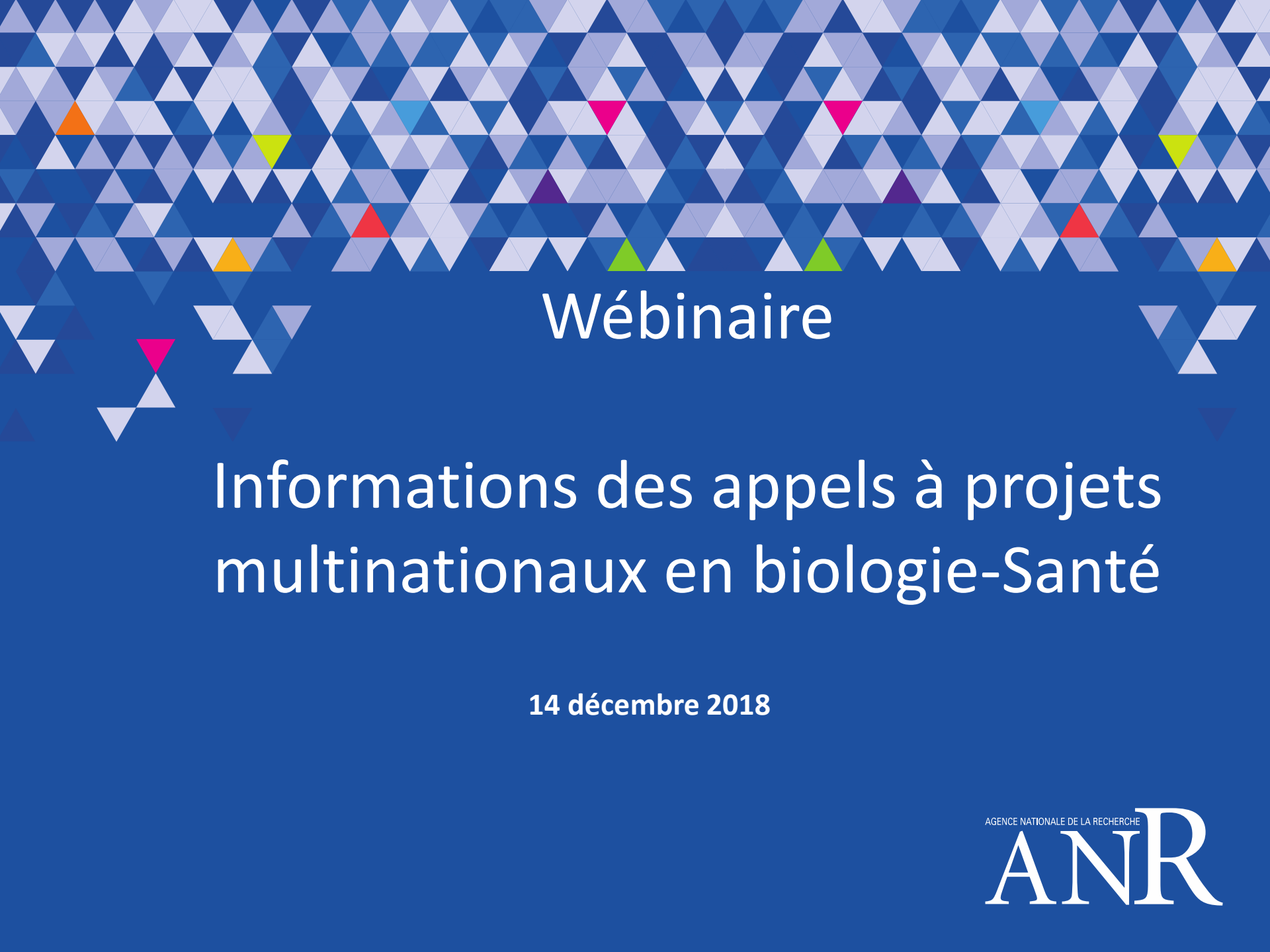




Wébinaire

Informations des appels à projets multinationaux en biologie-Santé

14 décembre 2018

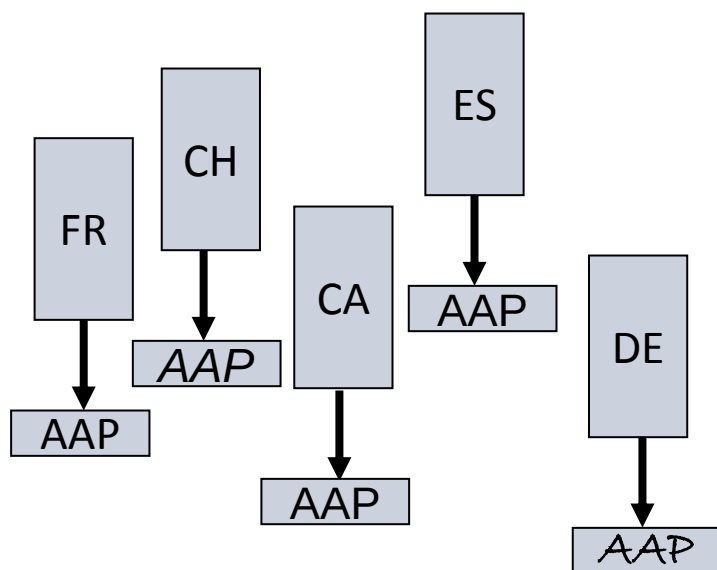


INTRODUCTION

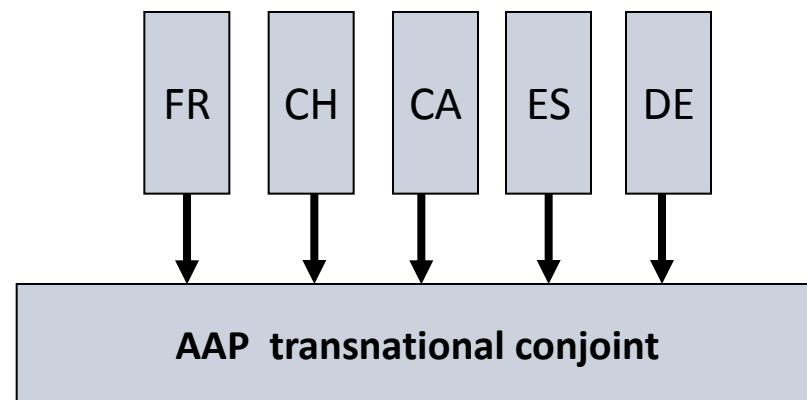
Instruments de la CE pour les partenariats public-public

Mieux utiliser les ressources R&D européens et résoudre des défis communs de manière plus efficace

Programmes nationaux de financement de la recherche



ERA-NET, EJP ou JPIs



Financement

- La CE prend en charge les coûts de coordination entre les agences de financement par le biais du programme ERA-NET.
- Chaque partenaire de l'ERA-NET finance la recherche menée dans son propre pays pour les projets de recherche sélectionnés

Pourquoi multinational plutôt que national ?

- 1) Communauté française de petite taille, et/ou peu structurée
Ex: biologie synthétique, nanomédecine
- 2) Accès à des ressources insuffisamment disponibles en France
Ex: Cohortes
- 3) Problème de santé publique dépassant le cadre français
Ex: maladies infectieuses émergentes, alerte épidémique en Europe
- 4) Accélération technologique, harmonisation
Ex: cartographie de l'épigénome
- 5) Effet levier du financement conjoint d'une thématique par plusieurs agences
- 6) Préparer la communauté française au PCRD/H2020

Différents Instruments

ERA-NET Cofund

- Partenaires: des organisations de financements ou organisations de recherche (minoritaires)
- Jusqu'à 33% de remboursement de la CE sur le premier AAP
- Financement du coût de management pour des activités supplémentaires (AAPs..)
- 5 ans
- H2020: 2014 à 2017: 62 ERA-NET cofund, budget de 495 M€ dont 47,4 M€ en santé

EJP Cofund

- Partenaires: organisations de financements ou organisations de recherche.
- Jusqu'à 70% de remboursement de la CE sur deux AAPs
- Activités plus larges et diversifiées que celles de l'ERA-NET cofund
- Plan de travail annuel
- 5 ans
- Ex: EJP concert, HBM4EU, EJP one Health, EJP on Rare Diseases

JPI

- Partenaires: Etats membres (EM)
- Possibilités de soutien par la CE: CSA, ERA-NET Cofund
- 10 JPIs sur des grands défis sociétaux: Ex: JPIAMR, JPI HDHL, JPND,
- Processus structuré et stratégique dans lequel les EM ont une vision commune et adoptent des agendas stratégiques de recherche (SRA)
- Pas de limites de durée de vie, décisions des EM

- Les appels ERA-NET, JPI et autres collaborations internationales ont vocation aussi à **préparer la communauté française au PCRD/H2020** et ne doivent pas se substituer ou concurrencer les appels du PRCD
- Les consortia confirmés sont **encouragés** à déposer aux AAP H2020

JPI Anti-Microbial Resistance

ERA-NET of JPI AMR

Programme bilatérale FR/DE sur l'AMR

JPI HealthyDietHealthyLife

ERA-NET of JPI-HDHL on biomarkers

ERA-NET of JPI-HDHL on Intestinal microbiomics

Joint Programming Neurodegenerative Diseases
/ERANET

ERA-NET cofund NEURON on Diseases related to
Neurosciences

The Flagship ERA-NET

Computational Neurosciences

Network of Centers of Excellence in
Neurosciences

ERA-NET/EJP cofund on Rare Diseases

ERA-NET cofund on Cardiovascular Diseases

ERA-NET cofund on System Medicine

ERA-Net Cofund in Personalised Medicine (201-)

CSA in Personalised Medicine

ERA-NET on NanoMedicine

JPI AMR

JPI-EC-AMR

JPI HDHL

ERA-HDHL

HDHL INTIMIC

JPI JPND / JPcofuND

ERANET Neuron

ERANET Flag-ERA

IC CRCNS

IC CoEN

E-Rare/EJP RD

ERA-CVD

ERACoSysMed

ERA Per Med

IC PerMed

EuroNanoMedIII

**Infectious diseases and
Antimicrobial resistance**

Nutrition

Neurosciences

Rare diseases

Cardiovascular diseases

Personalised Medicine

NanoMedicine

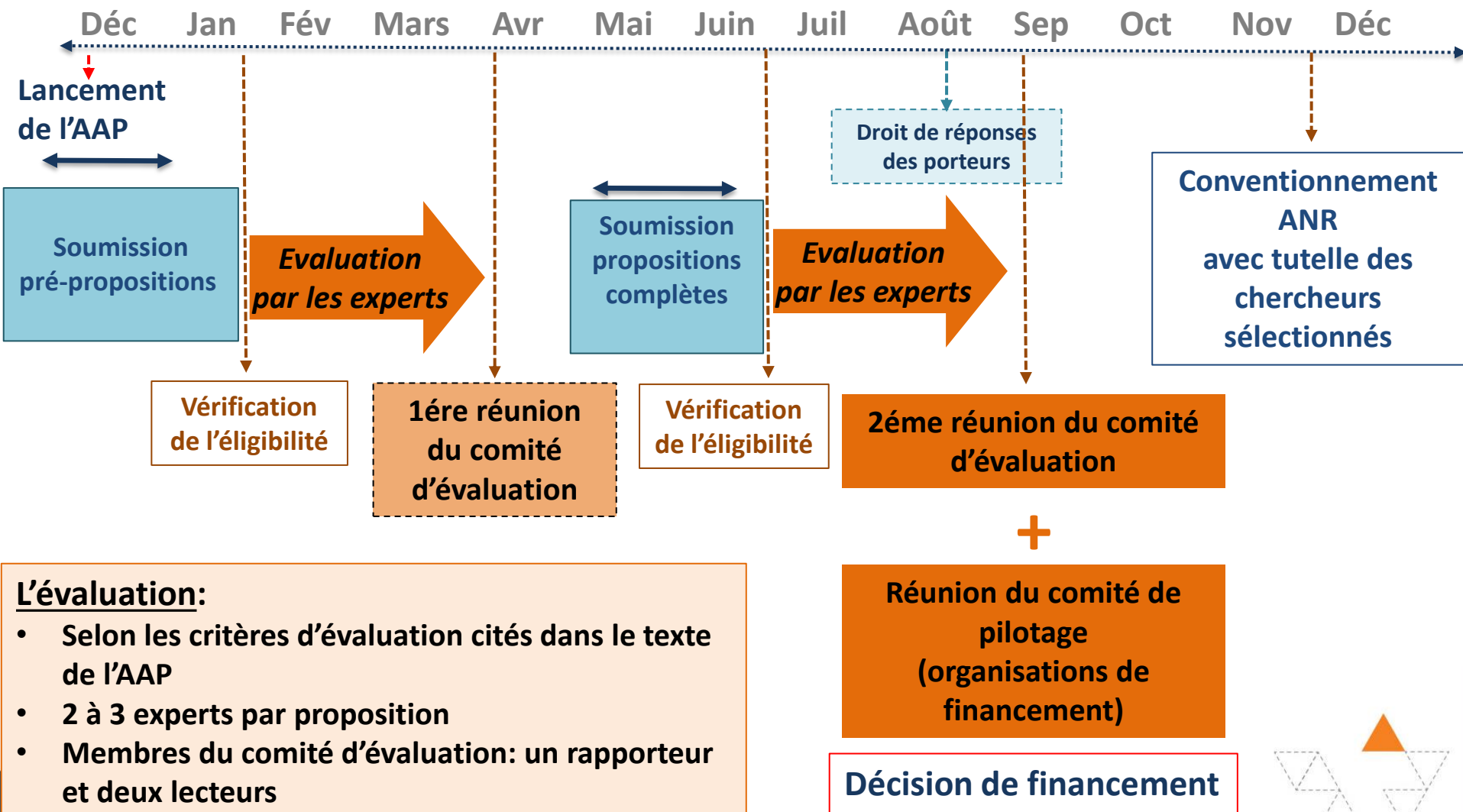


Aspects pratiques et administratifs des AAPs transnationaux

Tous les AAP ne sont pas identiques parce que:

- Le processus de montage d'un AAP conjoint implique plusieurs composantes:
 - Besoins de la communauté
 - Stratégies nationales
 - Contraintes administratives, temporelles, etc.
- Le processus d'évaluation est décidé conjointement par les agences et en fonction des besoins:
 - Une ou deux étapes
 - Droit à la réponse de réfutation
- **Les critères d'éligibilité d'un porteur sont NATIONAUX:**
 - chaque participant doit se renseigner auprès de son agence nationale de financement
 - Le coordinateur doit s'assurer que l'ensemble des partenaires dans le projet sont éligibles

Soumission & évaluation (exemple)

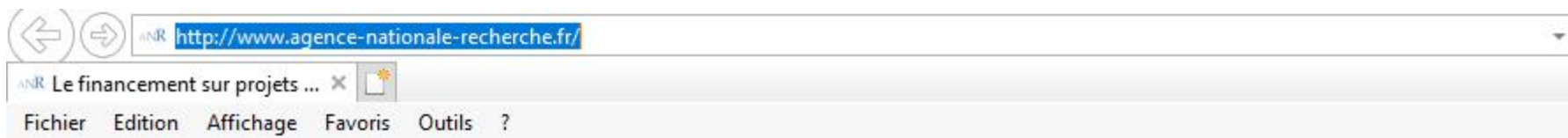


Quand contacter le secrétariat de l'AAP (la localisation du secrétariat peut être variable):

- Questions sur les contours de l'AAP
- Questions sur le partenariat/montage du consortium
- Questions générales sur le texte de l'AAP ou guidelines
- Problèmes de soumissions/avec le dossier

Quand contacter le représentant de l'ANR:

- Questions sur l'éligibilité nationale
- Questions sur le budget national
- Une fois le projet sélectionné pour le financement:
Questions sur les modalités du contrat



L'Agence nationale de la recherche
Des projets pour la science



« Call Text » / « Guidelines »

Téléchargements

Documents

- ☐ **Texte de l'appel à projets**
- ☐ **Instructions pour la soumission**
- ☐ **Modèle de proposition**
- ☐ **Annexe pour les participants français**
- ☐ **Site de soumission**
- ☐ **Site de l'ERA-NET**

FRANCE

Funding Organisation	Agence Nationale de la Recherche (ANR); http://www.agence-nationale-recherche.fr
Initial funding pre-commitment	1.500.000 € Anticipated number of funded research groups: ~8
National Contact Point for the 10 TH call of EuroNanoMed	Dr. Virginie Mouchel email: ENMCalls@agencerecherche.fr ; Phone : +33 (0) 1 78 09 80 44 Health & Biology Department ; Agence Nationale de la Recherche –ANR ; 50, avenue Daumesnil - 75012 Paris, France
Eligible institutions	Eligible institutions: - Public research institutes such as EPST, EPIC, universities, university hospitals, public research institutes (max. rate of support: 100% of marginal costs). - Enterprises: large & SMEs (max. rate of support: 45% of total costs for SMEs & 30% for larger companies).
Additional eligibility criteria	- The coordinator (if from a French institution) must belong to a public research organisation. - ANR does not allow double funding and will not finance projects or parts of projects that have been funded through other ANR calls or by other funders. ANR will cross-check the proposals submitted to ANR through the national and international calls for possible demands of double funding.
Eligible costs	The ANR funding regulations apply https://www.agence-nationale-recherche.fr/RF Personnel, Consumables, subcontracting (up to 50% of the requested budget per partner), Small Equipment, Travel. Please see https://www.agence-nationale-recherche.fr/RF for full reference. Please note that « overheads » correspond to « frais généraux– frais d'environnement » in the ANR funding regulations, and that applicable rates vary depend on the partner's category. Please see http://www.agence-nationale-recherche.fr/RF point 3.1.1.e/ for full reference. ANR has a maximum funding per partner for this call:

Téléchargements

Documents

- ☐ **Texte de l'appel à projets**
- ☐ **Instructions pour la soumission**
- ☐ **Modèle de proposition**
- ☐ **Annexe pour les participants français**
- ☐ **Site de soumission**
- ☐ **Site de l'ERA-NET**



MODALITES DE PARTICIPATION POUR LES PARTENAIRES FRANÇAIS

IMPORTANT :

1. Le présent document énonce les modalités de participation des partenaires¹ français à l'appel à projets (édition 2019) pour la recherche en nanomédecine dans le cadre de l'ERA-NET EuroNanoMed III.
2. Les modalités de participation et recommandations importantes présentées dans ce document s'ajoutent aux dispositions figurant dans le texte de l'appel : <http://www.euronanomed.net>
3. Il est nécessaire de lire attentivement le texte de l'appel à projets, l'ensemble du présent document ainsi que le règlement relatif aux modalités d'attribution des aides de l'ANR (<http://www.agence-nationale-recherche.fr/RF>) avant de déposer une proposition de projet de recherche.

Date de clôture

Etape 1 : 31/01/2019, 17 h 00 (CET)

Etape 2 : 01/07/2019, 17 h 00 (CET)

Points de contact à l'ANR

Chargé(e) de projet scientifique ANR

Virginie Mouchel

+33 (0)1 78 09 80 44

ENMCalls@agencerecherche.fr

Critères d'éligibilité ANR (propositions)

- La proposition de projet sera déclarée **inéligible** si non-conforme avec les critères suivants:
 - Une proposition de projet ne peut être semblable en tout ou partie à une autre proposition soumise à un appel en cours d'évaluation à l'ANR (tous appels à projets confondus, toutes étapes d'évaluation confondues)
 - Ou ayant déjà donné lieu à un financement par l'ANR.

Toutes les propositions semblables sont inéligibles

- Cette règle ne s'applique pas dans tous les AAPs présentés aujourd'hui:
 - Une chercheuse ou un chercheur ne peut soumettre qu'un seul projet en tant que coordinatrice/coordonateur
 - Une chercheuse ou un chercheur ne peut être impliqué(e) dans plus de 3 projets soumis à l'ANR

- Financement minimum et maximum
 - Minimum: 15 000 €
 - Maximum selon les règles de l'AAP
 - Encouragement de la participation de coordinateur FR avec une possibilité de demande d'un budget plus élevé (cf réglementations nationales de l'AAP)
- Prévoir d'indiquer sa propre contribution:
 - Salaires du personnel permanent

Financement à coût marginal

- Organismes publics de recherche, collectivités territoriales, établissements publics ou assimilés

Etablissements publics à caractère Scientifique et Technologique (EPST), Etablissements publics à caractère Scientifique Culturel et Professionnel (EPSCP/EPCSCP), Etablissements Publics Administratifs (EPA), Etablissements publics Economiques (EPE) ou chambres consulaires, Groupements d'Intérêt Public (GIP), Etablissements Publics à Caractère Industriel et Commercial (EPIC) sauf dans le cas de Projet réalisé en collaboration avec au moins une société commerciale

- La plupart des fondations d'utilité publique actrices de la recherche
- Etablissements de Santé Privés d'Intérêts Collectifs (ESPIC).

Taux d'aide maximum: 100%

Financement à coût complet

- S'applique notamment aux **sociétés**, et les associations
- Taux d'aide entre 25% et 45% des coûts admissibles
 - 45% pour les PME
 - 30% pour les grandes entreprises
 - 50% pour une association

Sur le site de l'ANR:

- [Fiche n°1 « Modalités de participation des entreprises aux projets »](#)
- [Simulation de l'état de santé financière de l'entreprise](#)

- Frais du personnel
- Coûts des instruments et du matériels
- Coûts des bâtiments et des terrains
- Prestations de services
- Frais Généraux
 - Missions des personnels
 - Frais d'environnement (« **overheads** »)
 - Forfaitisés à 8% des coûts éligibles pour un financement à coût marginal
 - Plafonnés à 68% max des frais de personnel admissibles et 7% max des autres coûts admissibles hors frais d'environnement pour un financement à coût complet

[Sur le site de l'ANR: Fiche n°3 les coûts admissibles](#)

- Soit demande spécifique dans le texte de l'appel à projet
- Soit aucune demande dans le texte de l'appel à projet, les règles de l'ANR s'appliquent
 - **Pour les bénéficiaires à coût complet** (Entreprises/bénéficiaires de droit privé) ; le **deuxième versement** est conditionné à la transmission de l'accord de consortium
 - **Pour les bénéficiaires à coût marginal** (Organismes de recherche/ bénéficiaires de droit public) ; le **solde** est conditionné à la transmission de l'accord de consortium.

[Sur le site de l'ANR: Fiche n°4 les accords de consortiums](#)

Financer votre projet > Règlement financier

Financer votre projet

Plan d'action 2019

AAPG 2019

ANR Tour 2019

Plan d'action 2018

AAPG 2018

Appels à projets en cours

Règlement financier

- Evolutions du règlement financier 2018
- Evolutions applicables aux AAP 2017
- Editions antérieures du règlement financier
- Réglementation APA
- Questions fréquentes (FAQ)



- › Plan d'action 2019
- › AAPG 2019
- › ANR Tour 2019
- › Plan d'action 2018
- › AAPG 2018
- › Appels à projets en cours
- › **Règlement financier**

Rè

licable

Plan d'action 2019 simplification mené par le ministère chargé de la Recherche, l'ANR a engagé en 2016 une première révision de son règlement financier. Suite à ce processus d'amélioration et de simplification, et à l'issue de rencontres auprès des communautés scientifiques, des évolutions dans le règlement financier 2018 ont été proposées et votées lors du dernier conseil d'administration.

› Téléchargez le règlement relatif aux modalités d'attribution des aides de l'ANR

Les conditions particulières de la convention attributive sont disponibles auprès de la Direction du conventionnement et du financement de l'ANR (DCF).

› Evolutions du règlement financier 2018

› Evolutions applicables aux appels à projets 2017

› Editions antérieures

Des outils complémentaires pour faciliter la compréhension

Dans sa volonté d'informer et d'accompagner au mieux les communautés de recherche, l'ANR a mis en place des outils dédiés destinés à faciliter la compréhension du nouveau règlement financier :

Des fiches pratiques :

- › Fiche n°1 "Modalités de participation des entreprises aux projets"
- › Simulation de l'état de santé financière de l'entreprise (format Excel)
- › Fiche n°2 "Les partenaires d'un projet de recherche"
- › Fiche n°3 "Les coûts admissibles (dépenses éligibles)"
- › Fiche n°4 "Les accords de consortium"
- › Fiche n°5 "Les modifications de projets"

Une FAQ dédiée : [réponses aux questions fréquentes](#)

Plan d'action 2019



Plan d'action 2019

100 pages de documents
20 juillet 2019

Téléchargez le Plan d'action

Toute l'Actu

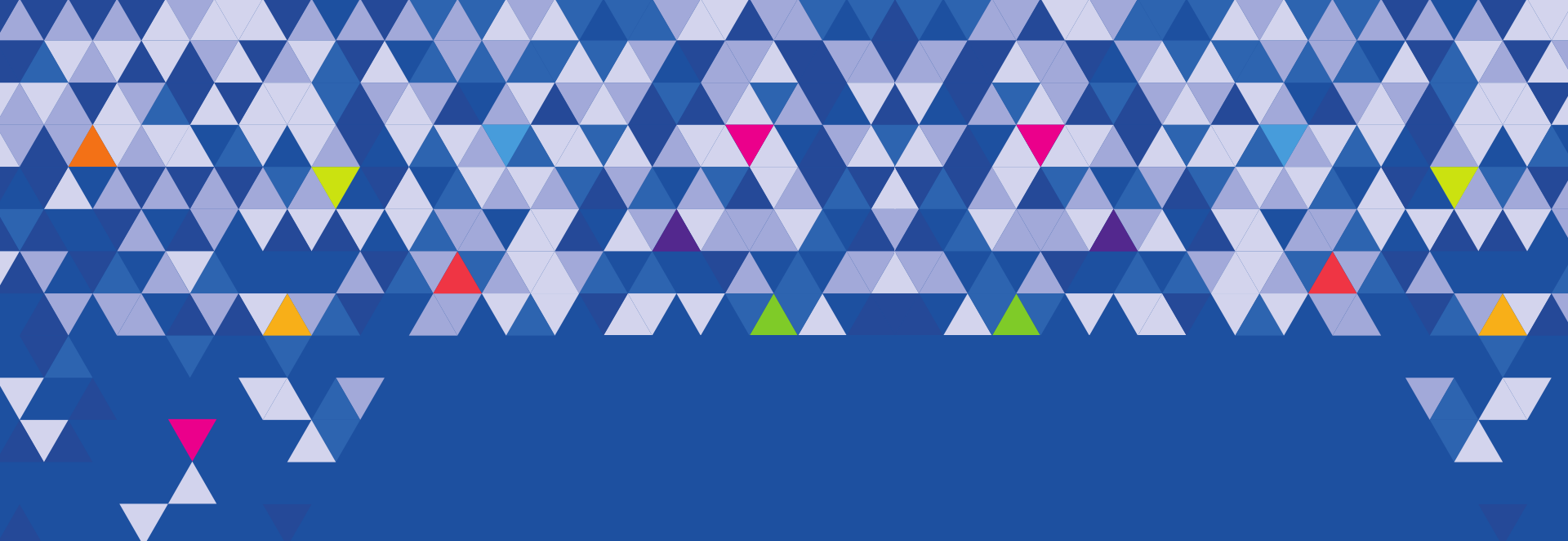


Préannonce : un appel à projets transnationaux sur les biomarqueurs pour les maladies du cerveau



Préannonce : Appel à Projets ANR "Ecophyto - Maturation" 2019



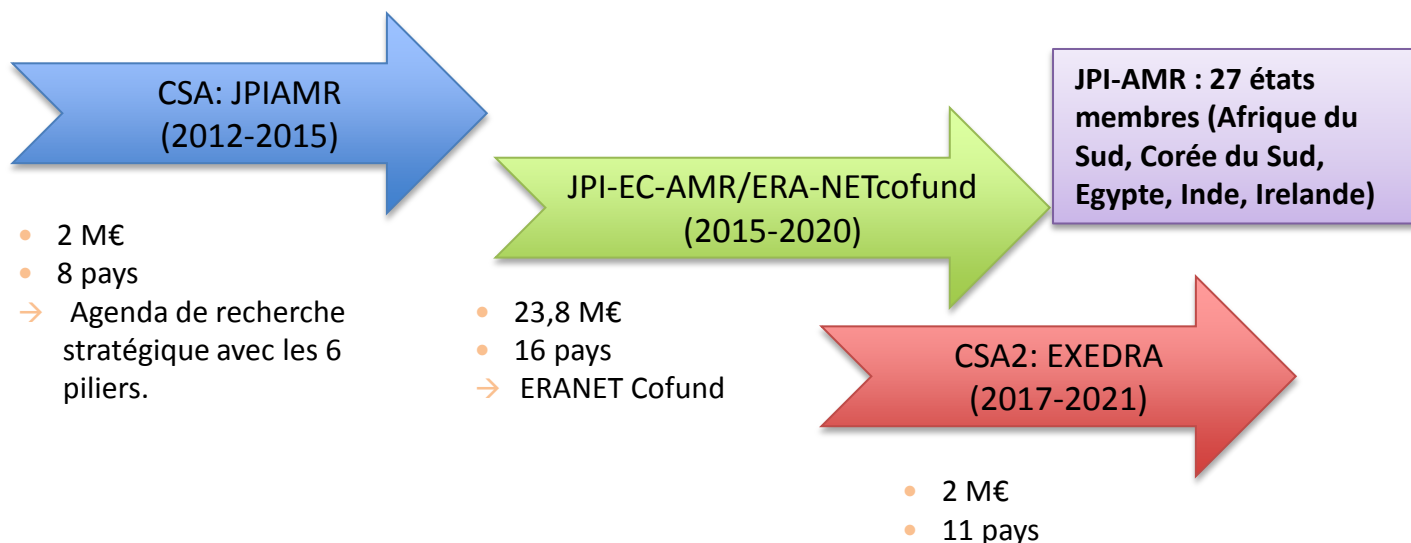


Appel à projets 2019

The **Joint Programming Initiative on Antimicrobial Resistance**, JPIAMR, est une initiative permettant de faciliter et promouvoir le développement de la recherche dans le domaine des résistances antimicrobiennes dans une perspective « One Health ».

6 piliers de recherche:

- | | |
|------------------|-----------------|
| 1. Thérapeutique | 2. Diagnostique |
| 3. Surveillance | 4. Transmission |
| 5. Environnement | 6. Intervention |



Représentation de la France: Aviesan, ANR

Objectifs

L'initiative JPI-AMR lance un 9^{ème} appel à projet visant à promouvoir des recherches internationales innovantes sur le développement et l'amélioration d'outils de **diagnostics**, et d'outils, technologies et méthodes de **surveillance**.



Edition 2019 / thèmes

1. Développer des stratégies, outils, technologies et/ou méthodes pour détecter et surveiller les résistances antimicrobiennes, et la dynamique conduisant à la résistance.
2. Etudier les voies pour faciliter et implémenter l'utilisation de stratégies, technologies, et/ou méthodes pour la détection, la surveillance des résistances antimicrobiennes et la dynamique conduisant à la résistance.

Les sous-thèmes suivants ne sont pas dans le périmètre de l'appel à projet :

Etudes basées sur/ou impliquant des essais cliniques.

Etudes ayant pour but d'améliorer des technologies commerciales déjà existantes ou des produits.

Eligibilité

- Minimum de 3 partenaires éligibles issus de 3 pays différents
- Maximum 5 ou jusqu'à 7 si partenaires de la Lettonie, Pologne, République Tchèque.
- Montant maximum 250 000 € sauf si coordinateur 300 000 €.
- Budget ANR 2 M€

Pays participants

Afrique du Sud, Allemagne, Canada, Espagne, Finlande, Italie, Israël, Lettonie, Norvège, Pays-Bas, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Suède et des pays à revenus faibles et intermédiaires d'Afrique et d'Asie *cf liste complète dans le texte de l'appel*

Spécificité de l'appel : Possibilité d'inclure des pays à revenus faibles ou intermédiaires

2 agences de développements vont financer certains pays d'Afrique et d'Asie

Contact ANR : Virginie Mouchel **INFO :** www.jpiamr.eu

JPI-AMRCalls@agencerecherche.fr

Dates importantes à retenir

18 Février (11:00 CET) : Cloture des pré-propositions

17 Juin (11:00 CET) : Cloture des propositions



Objectif de l'initiative

- La France et l'Allemagne se sont entendus sur la lutte contre la résistance antimicrobienne à l'échelle globale en mai 2018. Les deux pays unissent leur expertise et leurs ressources nécessaires pour cibler la résistance aux antimicrobiens à travers des collaborations de recherche bilatérales
- Les deux pays mettront chacun 7 millions d'euros à disposition pour des projets de recherche bilatéraux sur la base de deux appels à propositions conjoints en 2019 et 2020

Coordination

- L'ANR et l'agence partenaire allemande VDI/VDE-IT sont chargés de la mise en œuvre des deux appels à projets

Les appels à projets bilatéraux

- Premier appel à projets franco-allemand: 2019; approche: santé humaine; « Joint Call Secretariat »: ANR
- Deuxième appel à projets franco-allemand: 2020; approche: « One Health »; « Joint Call Secretariat »: VDI/VDE-IT



L'objectif de l'appel

Résistance aux antibiotiques (limité aux infections dues aux bactéries figurant la liste « d'agents pathogènes prioritaires – priorité 1 : critique » publié par l'OMS

- Stratégies de prévention et de traitement basées sur le microbiote
- Nouveaux agents antibactérien ayant des modes d'action différents des antibiotiques déjà existants
- Des enquêtes sur l'émergence, la propagation et la charge de la résistance antimicrobienne en utilisant les méthodes issues de l'épidémiologie, de la modélisation, de la microbiologie et de la biologie cellulaire

Résistance aux antifongiques

- Des mécanismes pathogènes, des recherches sur le diagnostic et les stratégies de traitement

L'ouverture

- Prévue pour la troisième semaine de décembre; la date limite de soumission d'une proposition: le 27 février 2019 (13h00 C.E.T.)

La procédure de soumission

- Une étape avec une phase de réfutation
- Les propositions (en anglais) devront être soumis au « Joint Call Secretariat » (JCS – l'ANR) via un système de soumission électronique disponible sur le site de l'ANR

Composition des consortia/montant du financement

- Minimum d'un coordinateur français et un coordinateur allemand
- D'autres membres, éligibles au financement par l'ANR ou le BMBF, peuvent se joindre au consortium en tant que partenaires de recherche
- Max coordinateur/partenaire français: 250 000 €

Contact à l'ANR

Ingrid Pfeifer/Ana Navarrete

Ingrid.pfeifer@agencerecherche.fr

Ana.navarrete@agencerecherche.fr

<http://anr.fr/ANR-FRDE-AMR-2019>



Started in 2010

Vision: The challenge is to stimulate the European citizens to select foods that fit into a healthy diet and to stimulate the food industry to produce healthier foods in a sustainable way. In 2030, European citizens will have a good choice of healthy foods to choose from: the healthy choice has become the easy choice.

Nouvelle édition de l'agenda stratégique: début 2019

Nouveau Plan d'Implémentation

2019-2021: début 2019

Pilier 1:
Déterminants du régime alimentaire et des activités physiques

Pilier 2:
Régime alimentaire et produits

Pilier 3:
Maladies chroniques liés au régime alimentaire

26 pays impliqués



Représentation Française:
Aviesan/ Allenvi,
ANR

www.healthydietforhealthylife.eu/

- Appel à projets de recherche

Thématique:

Maladies chroniques liées au poids: transformation et composition des aliments

Pré-annonce: début Janvier

Lancement: début Février

Soumission en 2 étapes

Participation de l'ANR: 1,5 M€



- Appel à projets “knowledge hub”

Thématique: Sécurité alimentaire et nutritionnelle

Pré-annonce: 18 décembre

Lancement: mi-janvier

Process: expression d'intérêt des chercheurs, écriture commune d'une proposition de projet par les chercheurs sélectionnés

Participation Française:

In cash et *in kind* pour les membres de l'INRA

In kind pour tout autre organisme





EU Joint Programme JPND.
(Maladies Neurodégénératives)



ERANET NEURON. Brain research.
(Recherche Orientée par la maladie. Hors neurodégénératives)



FLAG-ERA II. Long-term scientific and technological development for brain research.
(Soutien développement HBP)

JTC 2019 Biomarkers in Neurology and Psychiatry

budget ANR réservé **2 M€** **lancement 9 Janvier 2019**

Les projets devront porter sur au moins l'un des axes thématiques suivants :

- Recherche fondamentale visant le développement et la validation des biomarqueurs pouvant être utilisés comme signatures de la pathophysiologie associée aux maladies neurologiques et psychiatriques.
- Recherche clinique sur les biomarqueurs utiles pour le diagnostic, la stratification des patients, le pronostique, le suivi ou la prédiction des réponses ou les effets collatéraux pour des maladies neurologiques ou psychiatriques spécifiques.

Pre proposition 11 Mars 2019 (14 :00 Europe Centrale)

Proposition complète 27 juin 2019 (14 :00 Europe Centrale)

Pays participants BE, CA, CH, DE*, ES, FI, FR, GR, IT*, LV, NO*, PL, RO, SK, TR*
* a confirmer

Soumission électronique par le coordinateur du consortium sur <http://www.neuron-eranet.eu>

Consortia 5 partenaires maximum
au moins 3 pays participant a cet AAP
2 partenaires par pays max
(6 partenaires max si partenaire SK, RO ou LV)

Budget max coordinateur ANR
250 000 €

Budget max par partenaire ANR
200 000 €

Contact JCS
à communiquer

Contact ANR
Sheyla Mejia PhD
NeuronCalls@agencerecherche.fr
+ 33 1 78 09 80 14

Nouvelle ERANET JPcofuND 2

JTC 2019 Personalized medicine maladies neurodegenerative prevention, diagnostic et care

Premier AAP cofinance par EC Lancement debut Janvier 2019
budget réservé 2 M€

Médecine de précision- Axes thématiques:

Diagnostic (i.e. biomarqueurs, imagerie, approches omiques, analyse *big data*)

Prévention (i.e. biomarqueurs pour le développement des nouveaux traitement et interventions, comorbidités, technologies digitales, stratification pour les études en cohortes et essais cliniques)

Care (i.e. amélioration des systèmes sociaux et de care, profilage moléculaire, imagerie, style de vie)

Pre proposition Mars 2019

Proposition complète juin 2019

Sont éligibles pour cet APP les propositions portant sur les maladies neurodégénératives suivantes :

- Maladie d'Alzheimer et autres démences
- Maladie de Parkinson et troubles liés à la maladie de Parkinson
- Maladies à prions
- Maladies des neurones moteurs
- Maladie de Huntington
- Ataxie spino-cérébelleuse (SCA)
- Atrophie musculaire spinale (SMA)

Soumission électronique par le coordinateur du consortium

<http://www.neurodegenerationresearch.eu>

Consortia 6 partenaires maximum
au moins 3 pays participant a cet AAP

2 partenaires par pays max

(7 partenaires max si partenaire CZ, HU, LV, PL, SI or TR)

Budget max coordinateur ANR
250 000 €

Budget max par partenaire ANR
200 000 €

Contact JCS
à communiquer

Contact ANR
Sheyla Mejia PhD
sheyla.mejia@anr.fr
+ 33 1 78 09 80 14

JTC 2019 Translational Research Proposals in synergy with HBP flagship

budget ANR réservé 1 M€ lancement Novembre 2019

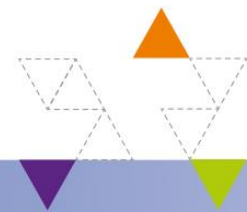
Axes thématiques:

1. Development and maturation of cognitive processes and multisensory integration at micro- and macro-scales
2. The role of neurotransmitter systems in human cognition
3. Subcortical structures: from cognition to action
4. The neuroscience of decision-making
5. Studies on biological deep learning and combined declarative and working memory
6. Disease modelling and simulation
7. Single cell RNA sequencing of human and mouse brain
8. Predictive neuroinformatics: A trans-species approach
9. Testing neuronal models at multiple scales
10. Automated construction and analysis of models of neurons and networks
11. Reconstruction of neuronal morphology from microscopic image data
12. Neuron data format standardization

Pre proposition 19 février 2019 (17h Europe Centrale)

Proposition complète date à communiquer

Pays participants : BE, BG, EE, ES, FR, GR, HU, IL, IT, LT, LV, NL, RO, SI, SK, TR



Soumission électronique par le coordinateur du consortium

<http://www.flagera.eu>

Core membres HBP éligibles pour financement

Consortium

Au moins 3 partenaires de 3 pays participant a cet AAP

ou

2 partenaires de pays participant a cet AAP plus un partenaire membre de HBP avec fonds propres originaire d'un troisième pays – Le Coordinateur doit être éligible pour financement

Retro alimentation par les membres du Flagship HBP sur pré proposition

Contact JCS et ANR

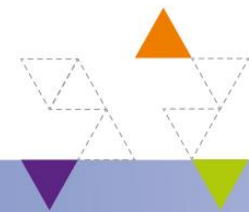
serguei.fedortchenko@agencerecherche.fr

+33 1 78 09 80 37



- VISION: Permettre à toutes les personnes vivant avec une maladie rare de recevoir un diagnostic précis, des soins et le traitement disponible dans l'année suivant leur appel au médecin
- OBJECTIFS: Créer un pipeline de recherche et d'innovation « de la paillasse au patient » assurant le transfert rapide des résultats de la recherche en applications cliniques et leur adoption en soins au profit des patients
- COORDINATION: INSERM
 - Pilier 1: Financement,
 - Pilier 2: Coordination de l'accès aux données et services,
 - Pilier 3: Capacité de Construction et d'Emancipation,
 - Pilier 4: Accélération du Transfert du Développement de la Recherche et de la Thérapie
- Partenaires: **88** – Pays: **35** dont 27 UE (AT, BE, BG, CZ, DE, ES, EE, FI, FR, GR, HU, HR, IE, IT, NL, LT, LV, LU, MT, PL, PT, RO, SE, SK, SL, SV, UK), 7 associés (AM, CH, GE, IL, NO, RS TK) et non-associés (CA)
- 2 AAP co-financés + 2 non-co-financés

INFO: www.ejprarediseases.org



Cofinancé : 27 M€ des agences de financement (31 provenant de 23 pays) + 5 M€ de la CE
Pays sur cet AAP: AT, BE, CA, CZ, EE, FI, FR, DE, GR, HU, IE, IL, IT, LT, LU, PL, PO, SK, ES, SE, CH, NL, TK

Participation ANR: 3 M€

Agenda

- Ouverture AAP: **14/12/2018**
- Soumission pré-proposition: **14/02/2019**
- Invitation des projets sélectionnés à soumettre leur proposition complète – May 2019
- Soumission des propositions complètes: **11/06/2019**
- Résultats – Octobre 2019

Composition des consortia

- Consortia de 4-6 partenaires d'au moins 4 pays différents participant à cet AAP, 2 partenaires supplémentaires si ils viennent de pays sous-représentés;
- 2 partenaires par pays maximum;
- Partenaires de pays ne participant pas à cet AAP peuvent se joindre avec leur propre financement;
- **Associations de patients**

CONTACT INSERM (info associations de patients)

Daria Julkowska

daria.julkowska@inserm.fr

www.anr.fr

Exclusions:

- Maladies infectieuses rares ou cancers rares;
- Approches concernant les effets indésirables / complications médicales rares dans le traitement de maladies courantes;
- Etudes sur le développement de thérapies pré-cliniques et/ou validation dans des modèles cellulaires ou animaux. Ces thématiques feront l'objet de futurs appels;
- Essais cliniques interventionnels;
- Maladies neurodégénératives rares qui sont dans le sujet principal du Joint Programming Initiative on Neurodegenerative Disease Research (JPND). Ne sont pas exclus les démences infantiles/maladies neurodégénératives.

CONTACT ANR (AAP)

Florence Guillot

florence.guillot@anr.fr

INFO: www.ejprarediseases.org

- ERA-CVD a pour but d'initier et soutenir des collaborations transnationales de recherche sur les **maladies cardiovasculaires** avec une composante de recherche translationnelle
- Coordination: Allemagne (BMBF/PT-DLR)
- 19 pays partenaires: Allemagne, Autriche, Belgique, Canada, Espagne, Estonie, France, Italie, Israël, Lettonie, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Taiwan, Turquie
- Durée: 2016-2020
- Site web: <http://www.era-cvd.eu>

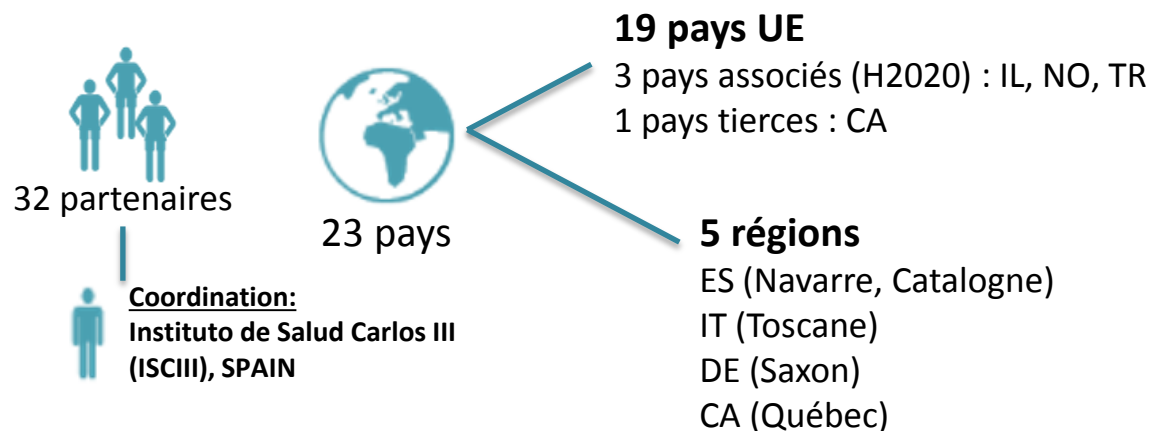
- Recherche sur les maladies cardiovasculaires menées par des jeunes chercheurs (définition JCJC ANR)
- Maximum 1 chercheur « sénior » qui peut être partenaire mais pas coordinateur
- 3 - 6 partenaires (maximum 7 si un partenaire sur fonds propres)
- Financement ANR: max 250k€/300k € si coordination
- Calendrier: appel à projets en une étape
 - ouverture: janvier 2019
 - dépôt propositions complètes: 29/04/2019
 - résultats: septembre 2019

Participation ANR: 2M€

- Contact ANR: Déborah Zyss / deborah.zyss@anr.fr

ERA PerMed – l'ERA NET en Médecine Personnalisée

- **Durée:** 1 Décembre 2017 – 30 Novembre 2022
- **Consortium:** 32 organismes de financement de 23 pays (AT, BE, CA, DE, DK, **ES**, EE, FI, FR, HR, HU, IE, IL, IT, LV, LU, NL, NO, PL, RO, SE, SI, TR)
- **Objectif:** Aligner les stratégies de recherche nationales, promouvoir l'excellence, renforcer la compétitivité des acteurs européens dans le domaine de la médecine personnalisée et renforcer la collaboration européenne avec les pays tiers



ERA PerMed et ICPerMed sont étroitement liés.

➔ ICPerMed Action Plan et SRIA consulté pendant la préparation des textes d'AAP

<https://www.icpermed.eu/>



Joint Transnational Calls (JTCs)

- 1 AAP cofinancé par la CE ➔ 2018**, 25 projets financés
- 3 AAP non-cofinancé : 2019, 2020, 2021** (potentiel)

ERA PerMed
www.erapermed.eu

ERA PerMed – non co-funded JTC2019

Titre : “Personalised Medicine: Multidisciplinary Research Towards Implementation”

Projets de recherche transnationaux dans le domaine de la médecine personnalisée ; collaborations interdisciplinaires vers la mise en œuvre de la Médecine Personnalisée

17 pays UE

(AT, BE, CA, DE, DK, ES, FI, FR, GR, HR, HU, IE, IT, LV, LU, NL, PL, RO, SE)

3 pays associés (H2020) : IL, NO, TR

1 pays tierces : CA

6 régions et 1 charité

ES (Navarre, Catalogne); IT (Lombardie, Toscane); DE (Saxon); CA (Québec)

21 pays



30 partenaires

Procédures en deux étapes

Timeline

Lancement : début Janvier 2019

Date limite soumission **Pré-proposition** : début Mars 2019

Date limite soumission **proposition** : 17 Juin 2019

Phase « rebuttal » : Oui

Début des projets financés : 2020

Joint Call Secretariat : ANR Monika Frenzel/Jeanne Guihot
ERAPerMed@agencerecherche.fr
 +33 (0) 1 73 54 (83 32) / (82 95)



- Consortia de 3-6 partenaires maximum (au moins 3 pays différents participant à cet AAP);
- 2 partenaires par pays maximum;
- chaque proposition devra couvrir au moins **un module du domaine de recherche 3** et **au moins un module du domaine de recherche 1 ou 2**;
- Max 250.000€ pour un partenaire simple et max 300.000€ pour un coordinateur français. ➔ 2.5M€ budget ANR.

Scope du call :

Research area 1

“Translating Basic to Clinical Research and Beyond”

Module 1A: Pre-clinical Research

Module 1B: Clinical Research

Research area 2

“Integrating Big Data and ICT Solutions”

Module 2A: Data and ICT – Enabling Technology

Module 2B: Data and ICT – Towards Application in Health Care

Research area 3

“Research towards Responsible Implementation in Health Care”

Module 3A: Optimising Health Care System

Module 3B: Ethical, Legal and Social Aspects



L'objectif du programme

- La médecine systémique associe les approches des sciences de la vie à celles des sciences de l'information
- elle intègre ainsi les données biologiques et médicales à des modèles mathématiques et informatiques dans le but de développer de nouvelles stratégies de prévention, de diagnostic et de traitement

Membres

- 15 partenaires dans 13 pays (AT, BE, DE, ES, FR, IE, IL, IT, LU, NL, NO, SI, SK)

Durée

- 01/01/2015 – 30/06/2020

Coordination

- Le Centre de Recherche Jülich, Allemagne

Les appels à projets transnationaux – Joint Transnational Calls (JTCs)

- JTC-1 (2015) - cofinancé par la Commission Européenne, 13 pays, 9 projets financés
- JTC-2 (2017) - 12 pays, 5 projets financés



L'objectif de l'appel

- Les projets doivent porter sur la validation des modèles informatiques en utilisant des données biomédicaux/cliniques ou sur la découverte et la validation des mécanismes moléculaires d'au moins deux maladies
- Les projets doivent démontrer la pertinence pratique des modèles informatiques et un bénéfice pour les patients

L'ouverture

- le 1er février 2019; la date limite de soumission d'une pré proposition: le 15 mars 2019 (13h00 C.E.T.)

La procédure de soumission

- Deux étapes avec une phase de réfutation
- Les pré-propositions (en anglais) devront être soumis au « Joint Call Secretariat » (JCS – Jülich, Allemagne) via un système de soumission électronique disponible sur le site d'ERACoSysMed: <https://www.eracosysmed.eu/>

Participation

- Dix pays ont prévu de participer à cet appel à projets : Allemagne, Autriche?, Belgique, Espagne, France, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Norvège et Slovaquie

Composition des consortia

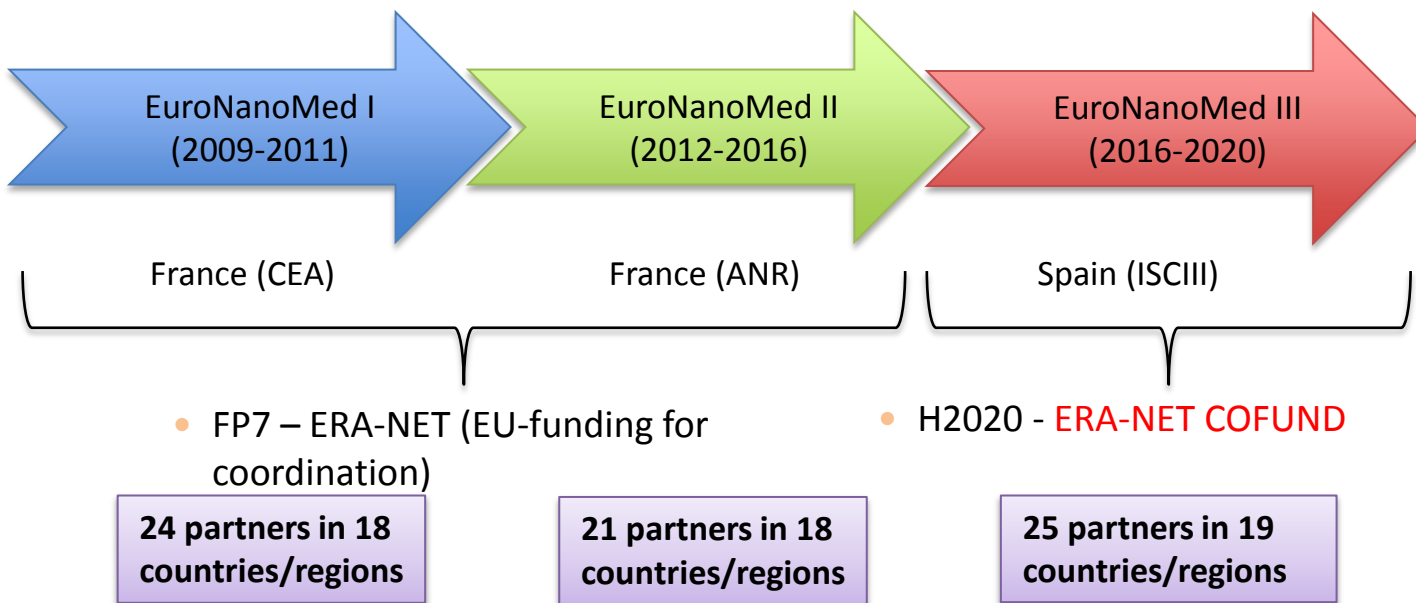
- Minimum de 3 partenaires de 3 pays participants
- 2 partenaires maximum peuvent déposer au titre d'un même pays
- Maximum de 5 partenaires
- Les consortia comprenant des partenaires « slovaques » peuvent augmenter le nombre maximum de partenaires à six

Budget – ANR

- Total: 6,8 M€ - ANR: 1 M€
- Max partenaire FR: 250 000 €; Max coordinateur FR: 300 000 €

Contact à l'ANR
Ingrid Pfeifer
Ingrid.pfeifer@agencerecherche.fr

Objectif: EuroNanoMed est une plateforme pour les organismes de financement pour coordonner des programmes de recherche. Le but de cette collaboration est de financer des programmes de recherche et d'innovation qui peuvent contribuer à développer la recherche dans le domaine des **nanotechnologies pour des applications biomédicales**.



Objectifs

- soutenir des projets de recherche transnationaux combinant des approches innovantes dans le domaine de la nanomédecine
- Encourager/favoriser des collaborations entre des groupes de recherche publics et privés

Edition 2019 / thèmes

- La médecine régénérative
- Le diagnostic
- Les systèmes de délivrance ciblée

Bulgarie, Canada, Espagne, Estonie, France, Grèce, Italie, Lettonie, Lituanie, Norvège, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Taiwan et la Turquie.

Dates importantes à retenir

14 Décembre: ouverture du site de soumission pour les pré-propositions

31 Janvier (17:00 CET) : Cloture des pré-propositions

1er Juillet (17:00 CEST) : Cloture des propositions

Eligibilité

- des expertises dans au moins deux des catégories suivantes :
 - Recherche académique
 - Recherche clinique
 - Recherche industrielle (TPE, PME ou grande entreprise)
- Consortia 3-5 partenaires éligibles maximum
- 2 partenaires d'un même pays max
- Exception: 7 partenaires max si partenaires des pays Bulgarie, Estonie, Lettonie, Lituanie, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Taiwan, Turquie
- 200000 € max pour partenaire FR 250 000€ pour coordinateur
- Phase de réfutation

Budget ANR: 1,5 M€

Contact ANR : Virginie Mouchel **INFO :**<http://www.euronanomed.net>
ENMCalls@agencerecherche.fr